

Courtemelon
Case postale 131
CH-2852 Courtételle
t +41 32 420 74 12
f +41 32 420 74 01
production-animale.ecr@jura.ch

Mise à jour des prescriptions pour les marchés publics de bétail

Les prescriptions pour les marchés publics de bétail ont été mises à jour et entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2024.

Principales modifications :

- montant des contributions : 110 francs pour les vaches (selon les disponibilités budgétaires, une contribution supplémentaire de 50 francs au plus est octroyée à cette catégorie) ; 70 francs pour les autres animaux. Les certificats d'ascendance et de productivité (CAP) ne sont plus nécessaires ;
- seuls les animaux présentés sur une place du Canton du Jura ont droit aux contributions ;
- les annonces de bétail doivent être faites par Internet :

➤ www.agrijura.ch → *Marché de bétail* → *Inscriptions aux marchés de bétail*

➤ ou scanner le QR-code :



Passé le délai, des inscriptions peuvent encore être acceptées, selon les marchés, mais par téléphone uniquement (Service de l'économie rurale, 032 420 74 12).

Les prescriptions peuvent être téléchargées sur le site internet www.jura.ch/ecr → *Production animale*. Elles sont également à disposition sur les places de marché et peuvent être commandées au Service de l'économie rurale (032 420 74 12).

Courtemelon, décembre 2023

LE CHEF DU SERVICE DE L'ECONOMIE RURALE : Jean-Paul LACHAT